## **OBJECTIFS**

Savoir apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés :

- Actualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale
- Apprendre les nouvelles techniques
- Améliorer son efficacité en cas d'accident.
- se présenter à l'examen en vue de la reconduction du certificat de sauveteur secouriste du travail délivré par l'INRS

### **POUR QUI?**

• Tout salarié d'entreprise du Bâtiment ou des Travaux Publics.

# **PRÉ-REQUIS**

• Savoir s'exprimer par oral en français.

### **CONTENUS**

- Rappel du rôle de Sauveteur Secouriste de Travail
- Rappel du plan d'intervention INRS
- Protéger la victime en recherchant les dangers persistants
- Connaître les principes de base de la prévention.
- · De Protéger à Prévenir
- D'alerter ou faire alerter a informer
- Secourir en effectuant les gestes appropriés à l'état de la victime
- Étude des risques spécifiques

#### TARIF INTER: 180 €. HT

TARIF INTRA:

Nous consulter

PROCHAINE SESSION:

Reportez-vous au planning des sessions

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat de Sauveteur Secouriste du travail sera délivré au candidat qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

> Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré par l'INRS sous 3 semaines environ.\*

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active reposant sur l'étude de cas concrets de chantier.
- Pratique sur toute la durée du stage, l'acquisition théorique se faisant pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.
- · Salle de formation et vidéoprojecteur, films et vidéos.

- · Mannequins RCP (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visage individuelles.
- · Matériels d'entretien des mannequins et accessoires.
- Matériel pour la réalisation des simulations.
- Défibrillateur

### **PROFIL DES INTERVENANTS**

Formateurs certifiés INRS

Révision le:17.04.2024

\* Le titulaire du certificat à jour dans son obligation de formation continue, est réputé détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1), conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002 et à l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007.

\*\* Taux de réussite constaté sur la période 2023



**CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS** 

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS